

NOTE TRIMESTRIELLE SUR LES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR

Description chiffrée des échanges commerciaux du Burkina Faso au troisième trimestre 2025





NOTE TRIMESTRIELLE SUR LES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR

Description chiffrée des échanges commerciaux du
Burkina Faso au troisième trimestre 2025



Décembre 2025

AVANT-PROPOS

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs, la **note du troisième trimestre 2025 sur les Statistiques du commerce extérieur (SCE) du Burkina Faso**.

Cette note est élaborée par le Service des statistiques d'entreprises, du commerce, de l'économie rurale et de l'environnement (SSECERE) de la Direction des Statistiques et des Synthèses Economiques (DSSE). Elle vient en complément aux publications annuelles que sont la **situation annuelle du commerce extérieur** et **l'annuaire du commerce extérieur du Burkina Faso**.

Elle propose un ensemble d'indicateurs suivis de commentaires, donnant ainsi à l'utilisateur une vue synthétique de l'évolution conjoncturelle du commerce extérieur du pays. En application des recommandations internationales, toutes les statistiques portent sur le **commerce général**.

Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cette note, notamment les services de la Direction Générale des Douanes du Burkina Faso pour la mise à disposition à temps du fichier mensuel des déclarations douanières et tous les utilisateurs des statistiques du commerce extérieur dont les contributions ont permis d'améliorer ce document.

En espérant que la présente note réponde à vos attentes, l'Institut reste à votre entière disposition pour toutes autres informations complémentaires.

Le Directeur général

Toubou RIPAMA

MEMBRES DE L'EQUIPE DE REDACTION

SUPERVISEURS	
Directeur Général :	Toubou RIPAMA
Directeur Général Adjoint	Bernard BERE
Directeur des Statistiques et des Synthèses Economiques	Barbi KABORE
Chef de Service des statistiques d'entreprises, du commerce, de l'économie rurale et de l'environnement	Karim SARA
EQUIPE DE REDACTION	Marcel OUEDRAOGO
	Dansané OUEDRAOGO
	Dramane CESSOUMA
LECTEURS	Didier KABRE
	Ali KABORE
	Ibrahima TRAORE
	Zembendé SIGUIBEOGO

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AES	Alliance des Etats du Sahel
BC	Balance commerciale
CAF	Coût, Assurance, Fret
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CTCI	Classification type pour le commerce international
DSSE	Direction des statistiques et des synthèses économiques
FCFA	Franc de la Communauté Financière en Afrique
FOB	Free On Board
ICE	Indice du commerce extérieur
IGE	Indice de gain à l'exportation
ILQ	Indice de Laspeyres des quantités
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
IPP	Indice de Paasche des prix
ITE	Indice des termes de l'échange
IVT	Indice des valeurs totales
Nda	Non désignés ailleurs
SH	Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises
SSECERE	Service des statistiques d'entreprises, du commerce, de l'économie rurale et de l'environnement
TC	Taux de couverture
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
3T24	Troisième trimestre 2024
4T24	Quatrième trimestre 2024
1T25	Premier trimestre 2025
2T25	Deuxième trimestre 2025
3T25	Troisième trimestre 2025

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	iv
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	vi
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES GRAPHIQUES	ix
RÉSUMÉ	x
1. EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR.....	1
1.1. Statistiques sur les Exportations	1
1.2. Pays clients du Burkina Faso	2
1.3. Statistiques sur les Importations.....	5
1.4. Pays fournisseurs du Burkina Faso.....	6
1.5. Balance Commerciale et Taux de Couverture	8
2. INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR.....	9
2.1. Indices à l'Exportation.....	9
2.1.1. Indice de Paasche des prix à l'exportation.....	9
2.1.2. Indice de Laspeyres des quantités à l'exportation.....	10
2.1.3. Indice des valeurs totales à l'exportation	11
2.2. Indices à l'Importation	13
2.2.1. Indice de Paasche des prix à l'importation	13
2.2.2. Indice de Laspeyres des quantités à l'importation.....	14
2.2.3. Indice des valeurs totales à l'importation	16
3. AUTRES INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR	17
3.1. Indice des termes de l'échange (ITE).....	17
3.2. Indice de gain à l'exportation (IGE)	18
ANNEXES.....	19
AUTRES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Evolution des exportations en valeur et en volume.....	1
Tableau 1.2 : Evolution des principaux produits exportés en valeur FOB (milliards de FCFA)	2
Tableau 1.3 : Statistiques trimestrielles des exportations par pays en valeur FOB (milliards de FCFA)	2
Tableau 1.4 : Evolution des importations en milliards de FCFA et en milliers de tonnes	5
Tableau 1.5 : Evolution des principaux produits importés en valeur CAF (milliards de FCFA)	5
Tableau 1.6 : Statistiques trimestrielles des importations par pays : valeur CAF (milliards de FCFA)	6
Tableau 1.7 : Evolution de la balance commerciale (en milliards de FCFA) et du taux de couverture	8
Tableau 2.1 : Evolution des indices synthétiques à l'exportation, base 100 en 2022	9
Tableau 2.2 : Evolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'exportation	10
Tableau 2.3 : Evolution des indices des quantités des principaux produits à l'exportation	11
Tableau 2.4 : Evolution des indices synthétiques à l'importation base 100 en 2022	13
Tableau 2.5 : Evolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'importation	14
Tableau 2.6 : Evolution des indices des quantités des principaux produits à l'importation	15
Tableau 3.1 : Evolution d'autres indices du commerce extérieur	17

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Exportations (en %) du troisième trimestre 2025 par destination.....	3
Graphique 1.2 : Evolution trimestrielle de la part (en pourcentage) des exportations vers la CEDEAO, l'UEMOA et l'AES dans les exportations totales	4
Graphique 1.3 : Importations (en %) du troisième trimestre 2025 par pays fournisseur	6
Graphique 1.4 : Evolution trimestrielle de la part (en pourcentage) des importations provenant de la CEDEAO de l'UEMOA, et de l'AES dans les importations totales	7
Graphique 1.5 : Evolution trimestrielle de la balance commerciale et du taux de couverture	8
Graphique 2.1 : Evolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix (IPP) à l'exportation	10
Graphique 2.2 : Evolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'exportation	11
Graphique 2.3 : Evolution trimestrielle de l'indice des valeurs totales (IVT) à l'exportation.....	12
Graphique 2.4 : Evolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix à l'importation.....	13
Graphique 2.5 : Evolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'importation	15
Graphique 2.6 : Evolution trimestrielle des indices des valeurs totales à l'importation	16
Graphique 3.1 : Evolution trimestrielle de l'indice des termes de l'échange	17
Graphique 3.2 : Evolution trimestrielle de l'indice de gain à l'exportation	18

RÉSUMÉ

Structurellement déficitaire, la balance commerciale du Burkina Faso a poursuivi son amélioration au troisième trimestre 2025, affichant un **excédent commercial de 329,6 milliards de FCFA**. Par rapport à l'excédent commercial enregistré au trimestre précédent, le solde commercial s'est détérioré de 167,8 milliards de FCFA au troisième trimestre en lien avec une baisse des exportations conjuguée à une hausse modérée des importations. En glissement annuel, la balance commerciale s'est nettement améliorée de 525,7 milliards de FCFA, passant d'un déficit à un excédent.

Les **exportations** du troisième trimestre 2025 enregistrent une **baisse de 6,8% en valeur et de 51,2% en volume** par rapport au deuxième trimestre 2025. En revanche, en glissement annuel, les recettes d'exportation progressent fortement de 78,0%, malgré une diminution du volume exporté.

L'**or non monétaire** demeure le principal produit exporté et représente **93,4%** de la valeur totale des exportations du pays. Les recettes issues de l'or ont légèrement augmenté de 0,1% en glissement trimestriel. Il est suivi par les « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (2,4%) et le coton (0,8%), confirmant la faible diversification de la structure des exportations.

Au cours du troisième trimestre 2025, les **principaux pays destinataires** des exportations burkinabè demeurent les **Émirats Arabes Unis** et la **Suisse**. Les Émirats Arabes Unis constituent la première destination avec **799,9 milliards de FCFA**, soit **55,2%** des recettes d'exportation, essentiellement grâce aux exportations d'or non monétaire. La Suisse représente 37,1% des recettes d'exportation, également dominées par l'or. À eux seuls, ces deux pays concentrent 90,2% de la valeur totale des exportations.

Les exportations vers la CEDEAO se sont établies à **27,6 milliards de FCFA**, soit **1,9%** des exportations totales, en baisse de **72,1%** par rapport au trimestre précédent. Celles à destination de l'**UEMOA** représentent **2,3%** des exportations totales, tandis que les exportations vers les pays membres de l'**AES** s'élèvent à **20,0 milliards de FCFA**, soit **1,4% du total**, en hausse de **25,6%** en glissement trimestriel.

Concernant les **importations**, leur valeur a progressé de **5,9%** au troisième trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à **1 120,1 milliards de FCFA**, tandis que les quantités importées ont reculé de **2,2%**. En glissement annuel, la valeur des importations augmente de **10,8%**.

La **République Populaire de Chine** demeure le premier fournisseur du Burkina Faso avec **209,1 milliards de FCFA**, soit **18,7% des importations totales**, suivie de la **Russie**, de la **Côte d'Ivoire**, du **Ghana** et de l'**Inde**. Les importations en provenance de la **CEDEAO** représentent **24,3% des importations totales**, celles de l'**UEMOA** **16,1%**, tandis que les importations issues des pays membres de l'**AES** s'élèvent à **0,7%**, en baisse par rapport au trimestre précédent.

Le **taux de couverture** des importations par les exportations s'est établi à **129,4%** au troisième trimestre 2025, en recul de **17,6 points de pourcentage** par rapport au trimestre précédent, tout en demeurant supérieur à 100%, traduisant une couverture effective des dépenses d'importations par les recettes d'exportations.

Enfin, l'**indice des termes de l'échange** s'est amélioré pour atteindre **174,4%**, enregistrant une hausse de **10,1% en glissement trimestriel** et de **39,3%** en glissement annuel. L'**indice de gain à l'exportation** s'est établi à **121,2%**, traduisant un gain toujours positif, bien qu'en baisse sous l'effet du recul des volumes exportés.

1. EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR

Les statistiques des échanges extérieurs du Burkina Faso indiquent une tendance croissante de l'évolution des flux d'importations et d'exportations de marchandises.

Structurellement déficitaire, la balance commerciale a cependant enregistré un excédent commercial de 329,6 milliards de FCFA au troisième trimestre 2025, soit une détérioration de 167,8 milliards de FCFA par rapport au trimestre précédent et une amélioration de 525,7 milliards de FCFA par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Cette détérioration du solde commercial en glissement trimestriel résulte d'une progression des importations et d'une baisse des exportations (Cf. Tableau 1.7 :).

1.1. Statistiques sur les Exportations

Les exportations du troisième trimestre 2025 connaissent une baisse de 6,8% en valeur et 51,2% en volume par rapport au trimestre précédent. Au cours du trimestre sous revue, 178,7 milles tonnes de marchandises d'une valeur de 1 449,7 milliards de FCFA ont été exportées.

Cependant, en glissement annuel, les recettes d'exportation ont plutôt augmenté de 78,0% malgré la baisse constatée (-39,4%) du volume de marchandises exportées.

Tableau 1.1 : Evolution des exportations en valeur et en volume

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	Trim	Annuel	3T24	3T25
Exportations valeur FOB (en milliards FCFA)	814,4	951,6	1 370,2	1 555,5	1 449,7	- 6,8	78,0	2 469,7	4 375,4
Exportations (en milliers de tonnes)	294,8	258,3	342,2	366,0	178,7	- 51,2	- 39,4	1 224,2	886,9

Source : INSD/DSSE/SSEECERE

L'or non monétaire demeure le principal produit exporté et représente 93,4% des recettes totales d'exportations du pays au troisième trimestre 2025. Il est suivi par les « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » qui représentent 2,4% des recettes d'exportations puis le coton (0,8%). Ces trois (03) produits, avec 96,6% des recettes totales d'exportation, mettent en exergue la faible diversification des exportations du pays.

Les recettes d'exportation de l'or au troisième trimestre 2025 ont sensiblement augmenté de 1,8 milliards de FCFA, soit un accroissement de 0,1%. Celles des « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » sont plutôt passées de 105,8 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2025 à 34,9 milliards au troisième trimestre 2025, soit une baisse de 67,0%. Les recettes d'exportation du coton ont également chuté de 59,1%, passant de 27,9 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2025 à 11,4 milliards de FCFA au troisième trimestre 2025.

En glissement annuel, les recettes d'exportation de l'or non monétaire ont progressé de 87,9% passant de 720,7 milliards de FCFA au troisième trimestre 2024 à 1 354,1 milliards de FCFA au troisième trimestre 2025. Celles des « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » ont connu une hausse de 12,9% et celles du « Coton » ont fortement progressé de 392,2%.

Le Tableau 1.2 : permet d'apprécier les niveaux des dix (10) principaux produits exportés et d'observer leurs fluctuations.

**Tableau 1.2 : Evolution des principaux produits exportés en valeur FOB
(milliards de FCFA)**

Code CTEI	Produits	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
		3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	Trim	Annuel	3T24	3T25
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	720,7	826,9	1 185,8	1 352,4	1 354,1	0,1	87,9	1 988,1	3 892,3
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	30,9	3,6	25,6	105,8	34,9	- 67,0	12,9	86,8	166,3
263	Coton	2,3	49,3	53,9	27,9	11,4	- 59,1	392,2	152,6	93,3
424	Autres huiles végétales fixes	4,0	4,1	9,7	10,5	7,7	- 26,7	89,9	16,6	27,9
334	Produits raffinés du pétrole	9,0	8,8	3,3	5,4	7,2	31,9	- 20,0	24,3	15,9
782	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises	2,5	1,7	3,1	7,1	3,8	- 46,4	51,3	7,8	14,0
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	10,4	6,2	7,3	4,3	3,6	- 16,6	- 65,5	36,6	15,2
111	Boissons non alcooliques, nda	2,5	2,1	2,1	1,7	3,3	97,1	31,7	5,7	7,0
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	0,7	2,2	6,4	6,3	2,8	- 54,6	282,7	7,7	15,4
001	Animaux vivants pour alimentation humaine	2,3	3,4	2,8	4,2	2,0	- 50,7	- 12,3	8,4	8,9

Source : INSD/DSSE/SSECERE

1.2. Pays clients du Burkina Faso

Au cours du troisième trimestre 2025, les deux (02) principaux pays destinataires des exportations burkinabè sont les Émirats Arabes Unis et la Suisse.

Les Émirats Arabes Unis sont la principale destination avec 799,9 milliards de FCFA d'achats. En effet, 55,2% des recettes d'exportation du pays proviennent des Émirats Arabes Unis, grâce à des volumes importants d'or non monétaire (14,6 tonnes) d'une valeur de 795,3 milliards et des fruits d'une valeur de 4,5 milliards exportés vers ce pays. Les exportations à destination de la Suisse représentent 37,1% des recettes d'exportation dont le principal produit exporté est également l'or non monétaire (8,5 tonnes) d'une valeur de 532,0 milliards FCFA, représentant 98,5% de leurs achats. Ainsi, les exportations vers ces deux (02) pays ont rapporté 90,2% de la valeur globale des exportations au troisième trimestre 2025.

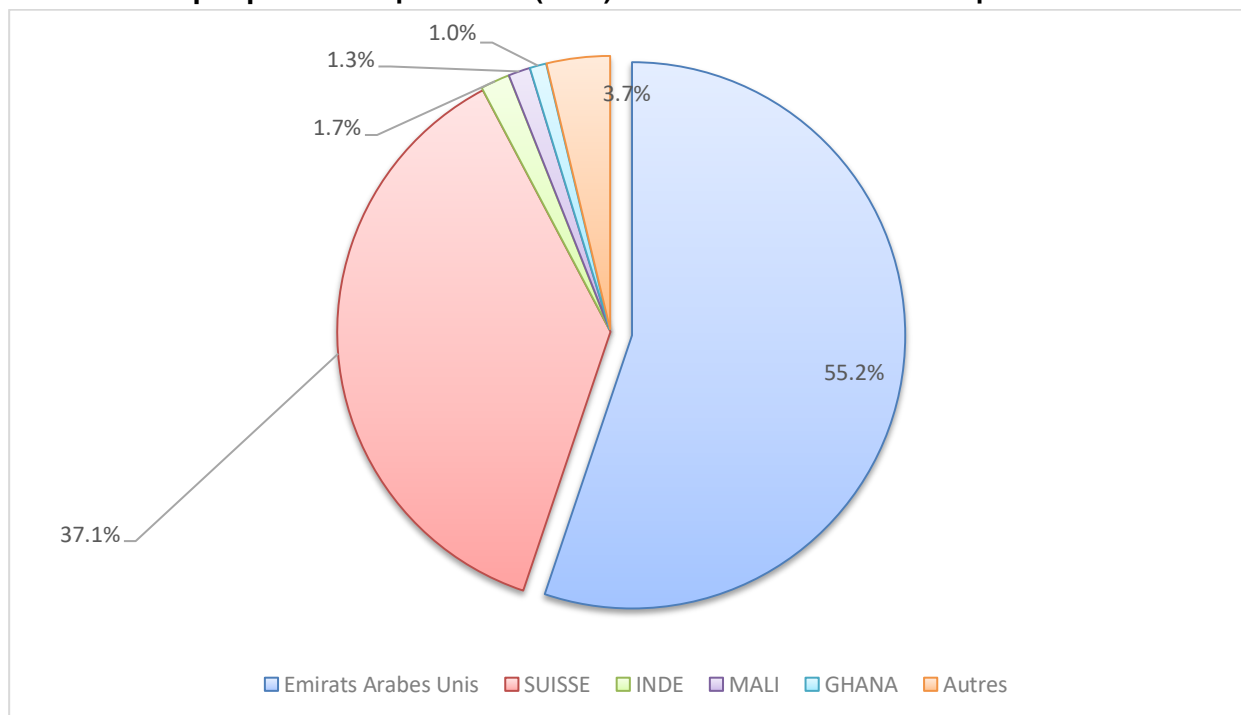
Toutefois, ces recettes connaissent des baisses par rapport au trimestre précédent évaluées à (-2,9%) pour les Émirats Arabes Unis et (-1,9%) pour la Suisse. Comparées au troisième trimestre de l'année 2024, les recettes se sont particulièrement améliorées de 230,9% pour les Émirats Arabes Unis, 14,4% pour la Suisse.

Tableau 1.3 : Statistiques trimestrielles des exportations par pays en valeur FOB (milliards de FCFA)

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	Trim	Annuel	3T24	3T25
Emirats Arabes Unis	241,7	303,1	611,7	823,8	799,9	- 2,9	230,9	592,7	2 235,3
SUISSE	470,0	516,9	579,3	547,1	537,7	- 1,7	14,4	1 405,4	1 664,1
INDE	6,6	0,4	4,5	16,0	25,0	56,1	277,9	32,5	45,5
MALI	17,4	16,4	12,7	13,1	18,7	42,9	7,0	62,4	44,5
GHANA	8,5	10,0	29,7	44,1	14,1	- 68,0	66,4	41,1	87,9
ALLEMAGNE	4,9	0,8	1,1	4,3	6,9	61,3	41,8	7,7	12,3
FRANCE	6,0	1,5	7,4	6,5	6,8	4,4	14,1	23,5	20,7
TOGO	1,5	9,8	31,2	33,9	6,2	- 81,7	302,5	26,6	71,4
COTE D'IVOIRE	5,1	27,1	19,0	17,2	5,3	- 69,3	3,0	72,1	41,4
PAYS-BAS	4,5	1,6	6,9	4,7	4,4	- 7,0	- 1,7	17,0	16,1

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Graphique 1.1 : Exportations (en %) du troisième trimestre 2025 par destination



Source : INSD/DSSE/SSECERE

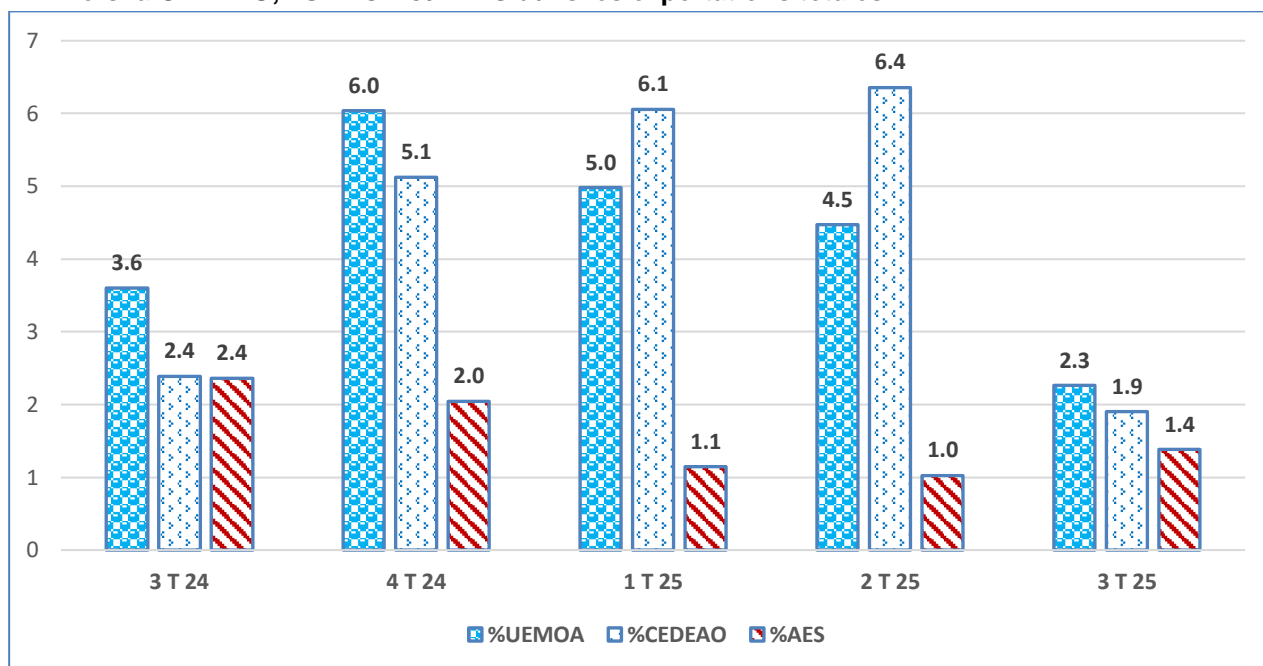
Au cours de la période sous revue, les exportations vers la CEDEAO se sont établies à 27,6 milliards de FCFA, soit 1,9% des exportations totales. Elles sont en baisse (-72,1%) par rapport au trimestre précédent. Les principaux produits exportés vers la CEDEAO sont les « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (38,0%) et les voitures automobiles qui représentent 13,0%. Les exportations sont orientées essentiellement vers le Ghana qui représente à lui seul 51,2% des recettes d'exportation à destination de la CEDEAO. Il est suivi du Togo (22,5%), de la Côte d'Ivoire (19,1 %) et du Sénégal (2,7%).

Les exportations vers l'UEMOA représentent 2,3% des exportations totales du pays. Elles sont passées de 69,5 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2025 à 32,8 milliards de FCFA au troisième trimestre 2025, soit une baisse de 52,9%. Les exportations vers l'UEMOA sont composées principalement des « Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (15,6%), de l'or non monétaire (13,7%) et des « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués » (11,0%).

Au cours du trimestre sous revu, la première destination des marchandises burkinabè dans l'espace UEMOA est le Mali. Il représente 57,0% des recettes d'exportation du Burkina Faso vers l'espace UEMOA. A la suite du Mali, suivent le Togo (19,0%), la Côte d'Ivoire (16,1%), le Niger (4,1%), le Sénégal (2,2%), le Benin (1,6%) et la Guinée Bissau (0,0%).

Au troisième trimestre 2025, les exportations vers les pays membres de l'AES s'élèvent à 20,0 milliards de FCFA, soit 1,4% des exportations totales. Elles sont en hausse de 25,6% par rapport au trimestre précédent et composées essentiellement de « l'or non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or) » (22,5%), de « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués » (17,9%), des « boissons non alcoolisées » (11,9%), des « barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches) » (5,7%), et des « huiles végétales » (4,8%).

Graphique 1.2 : Evolution trimestrielle de la part (en pourcentage) des exportations vers la CEDEAO, l'UEMOA et l'AES dans les exportations totales



Source : INSD/DSSE/SSECERE

1.3. Statistiques sur les Importations

Globalement, la valeur des importations a enregistré une hausse de 5,9 % au troisième trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent. Au cours de la période sous revue, 2,7 millions de tonnes de marchandises, d'une valeur de 1 120,1 milliards de FCFA, ont été importées. En glissement annuel, la valeur des importations affiche également une progression de 10,8 %. Quant aux quantités importées, elles ont baissé de 2,2 % entre le deuxième et le troisième trimestre 2025. En glissement annuel, elles enregistrent une hausse de 11,1%.

Tableau 1.4 : Evolution des importations en milliards de FCFA et en milliers de tonnes

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	Trim	Annuel	3T24	3T25
Importations en valeur CAF (en milliards de FCFA)	1 010,5	1 063,1	969,1	1 058,2	1 120,1	5,9	10,8	2 838,0	3 147,4
Importations en volume (en milliers de tonnes)	2 480,3	2 855,6	2 415,8	2 818,0	2 755,5	- 2,2	11,1	6 752,8	7 989,3

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Les produits raffinés du pétrole constituent le principal produit d'importation (29,2 %) avec pour principales fournisseurs la Russie (46,7%) la cote d'Ivoire (16,9%) et le Ghana (7,7%). Ils sont suivis par les engrais manufacturés (5,3 %), les produits médicaux et pharmaceutiques (3,6 %), les voitures automobiles (3,1%), les « chaux, ciments et autres matériaux de construction manufacturés » (2,6%), les « motocycles, scooters et autres vélocipèdes » et l'énergie électrique (2,4 %).

L'augmentation trimestrielle de la valeur des importations s'explique principalement par la hausse des importations de certains produits, notamment : les produits raffinés du pétrole (+17,6 milliards de FCFA), les engrais manufacturés (+27,2 milliards de FCFA), et les « motocycles, scooters et autres vélocipèdes » (+11,0 milliards de FCFA).

En glissement annuel, les importations en valeur des produits raffinés du pétrole enregistrent une baisse de 14,0%. Celles des engrais manufacturés (5,3 %), ont progressé de 370,1%, celles des produits médicaux et pharmaceutiques ont augmenté de 11,5%.

Tableau 1.5 : Evolution des principaux produits importés en valeur CAF (milliards de FCFA)

Code CTCI	Produits	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
		3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	Trim	Annuel	3T24	3T25
334	Produits raffinés du pétrole	380,7	383,7	266,7	309,7	327,3	5,7	- 14,0	1 042,1	903,7
562	Engrais manufacturés	12,5	9,1	23,6	31,8	59,0	85,3	370,1	43,8	114,4
541	Produits médicaux et pharmaceutiques	36,2	44,4	41,5	47,7	40,4	- 15,3	11,5	121,4	129,6
782	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des marchandises	9,1	16,1	9,0	22,0	34,3	56,4	275,9	32,4	65,3
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	31,4	37,7	27,0	38,2	29,4	- 23,0	- 6,3	77,5	94,6
785	Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur	15,4	14,9	16,1	15,9	27,0	69,4	74,8	41,2	59,0
351	Energie électrique	17,5	28,1	14,3	30,6	26,9	- 12,0	53,3	71,2	71,8
781	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes	16,7	21,4	27,9	24,5	24,0	- 2,1	43,8	41,5	76,4
042	Riz	20,7	22,2	24,7	20,1	20,3	0,9	- 1,7	61,0	65,2
812	Appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclat	20,5	18,7	23,0	16,5	20,0	21,3	- 2,2	45,6	59,5

Source : INSD/DSSE/SSECERE

1.4. Pays fournisseurs du Burkina Faso

La République Populaire de Chine est le principal fournisseur du Burkina Faso au troisième trimestre 2025. Le pays a importé de la Chine 209,1 milliards de FCFA de marchandises, soit 18,7% des importations totales. Comparées aux importations du deuxième trimestre 2025, les importations provenant de la Chine ont enregistré une hausse de 9,6%.

Elles sont composées essentiellement « d'appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclairage » (9,4%), les « motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » (6,2%), les « larges plats et tôles en fer ou en acier » (5,0%) et des « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises » (4,8%).

La Chine est suivie de la Russie (13,9%), de la Côte d'Ivoire (13,3%), du Ghana (7,7%), et de l'Inde (5,2%).

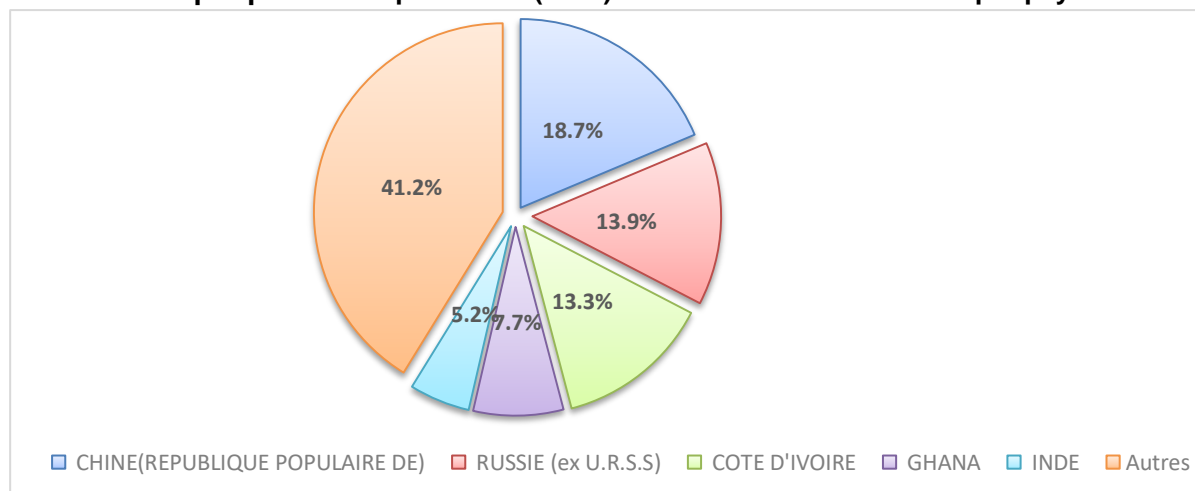
Tableau 1.6 : Statistiques trimestrielles des importations par pays : valeur CAF (milliards de FCFA)

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	Trim	Annuel	3T24	3T25
CHINE	172,7	172,0	191,0	190,8	209,1	9,6	21,1	446,7	590,9
RUSSIE	103,8	145,7	94,2	128,4	156,2	21,7	50,6	309,9	378,8
COTE D'IVOIRE	166,5	122,0	119,1	118,3	148,9	25,9	- 10,6	473,2	386,2
GHANA	81,5	109,6	78,2	96,8	86,3	- 10,8	5,9	238,1	261,3
INDE	37,9	46,9	55,4	52,6	58,1	10,4	53,2	132,5	166,2
FRANCE	49,5	44,8	36,2	34,7	40,6	17,0	- 18,0	139,4	111,5
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	26,8	31,3	47,0	39,9	38,0	- 4,7	42,0	78,7	124,9
ALLEMAGNE	13,4	15,2	15,8	24,8	21,2	- 14,8	58,3	45,9	61,8
VIETNAM	10,7	17,1	20,9	27,8	19,5	- 29,9	82,6	28,0	68,3
JAPON	22,6	18,6	20,2	22,9	18,5	- 19,6	- 18,2	49,6	61,6

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Dans le top 10 des partenaires fournisseurs du Burkina Faso au cours du troisième trimestre 2025, présenté dans le tableau 1.6 ci-dessus, tous les continents sont représentés, exception faite de l'Océanie.

Graphique 1.3 : Importations (en %) du troisième trimestre 2025 par pays fournisseur



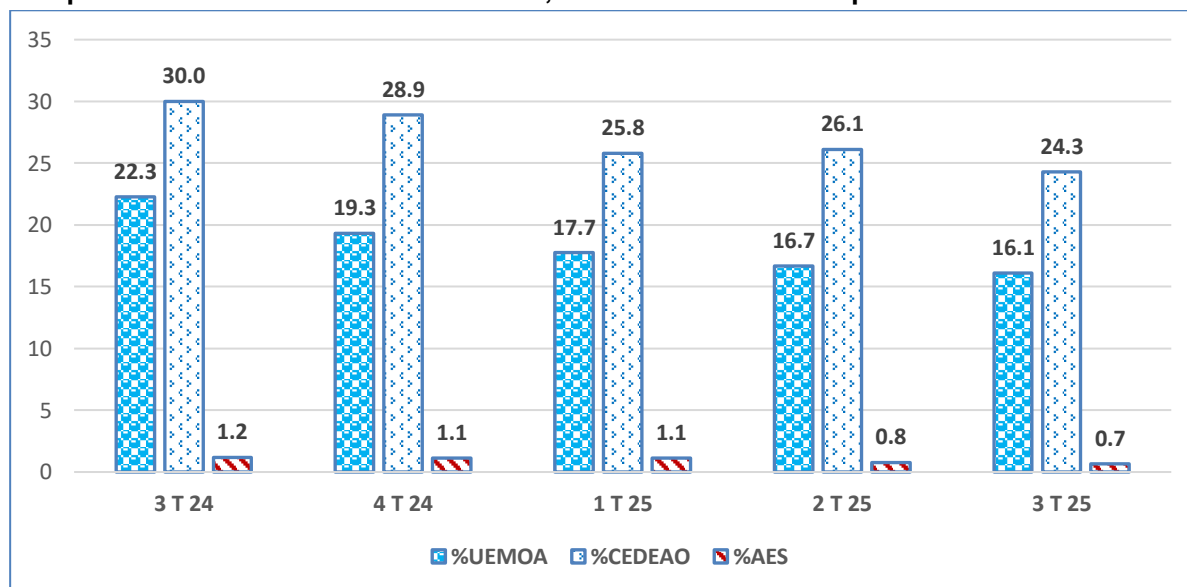
Source : INSD/DSSE/SSECERE

Les importations provenant des pays membres de l'espace CEDEAO se chiffrent à 272,3 milliards de FCFA, soit 24,3% des importations totales. Les principaux produits importés de la CEDEAO sont les « produits raffinés du pétrole » (36,2%), les « engrais manufacturés » (18,9%), de « l'énergie électrique » (9,9%), et les « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre) » (4,0%). Le premier fournisseur de marchandises du Burkina Faso dans l'espace CEDEAO est la Côte d'Ivoire avec 54,7% des importations dans cet espace. Elle est suivie du Ghana (31,7%), du Togo (5,6%) et du Sénégal (3,2%).

En ce qui concerne les importations du Burkina Faso provenant des pays membres de l'UEMOA, elles se chiffrent à 180,6 milliards de FCFA, soit 16,1 % des importations totales. Elles sont en hausse de 2,4% par rapport au deuxième trimestre 2025. La Côte d'Ivoire est le principal fournisseur du pays dans l'espace UEMOA avec 82,4% des importations provenant de cet espace. Les principaux produits importés de la Côte d'Ivoire sont les « produits raffinés du pétrole » (37,2%), les « engrais manufacturés » (31,8%), les tabacs fabriqués (6,3%) et les produits et préparations alimentaires » (4,4%) et « l'énergie électrique » (4,1%). La Côte d'Ivoire est suivie du Togo (8,4%), du Sénégal (4,8%) et du Mali (2,4%).

Au troisième trimestre 2025, les importations provenant des pays membres de l'AES sont de 7,4 milliards de FCFA, soit 0,7% des importations totales, en baisse de 11,6% par rapport au trimestre précédent. Elles sont composées essentiellement des « engrais manufacturés » (31,8%) et de « produits raffinés du pétrole » (37,2%).

Graphique 1.4 : Evolution trimestrielle de la part (en pourcentage) des importations provenant de la CEDEAO de l'UEMOA, et de l'AES dans les importations totales



Source : INSD/DSSE/SSECERE

1.5. Balance Commerciale et Taux de Couverture

Structurellement déficitaire, la balance commerciale a connu une nette amélioration au cours des trois (03) premiers trimestres de 2025, se traduisant par un excédent commercial significatif. Toutefois, l'excédent du solde commercial au troisième trimestre 2025 s'est détérioré de 167,8 milliards de FCFA pour se situer à 329,6 milliards de FCFA au troisième trimestre 2025. Cette diminution résulte d'une baisse des exportations (-105,9 milliards de FCFA), conjuguée à une faible progression des importations (+61,9 milliards de FCFA).

En glissement annuel, la balance commerciale s'est également améliorée de 525,7 milliards de FCFA, passant d'un déficit de 196,1 milliards de FCFA au troisième trimestre 2024 à un excédent de 329,6 milliards de FCFA au troisième trimestre 2025.

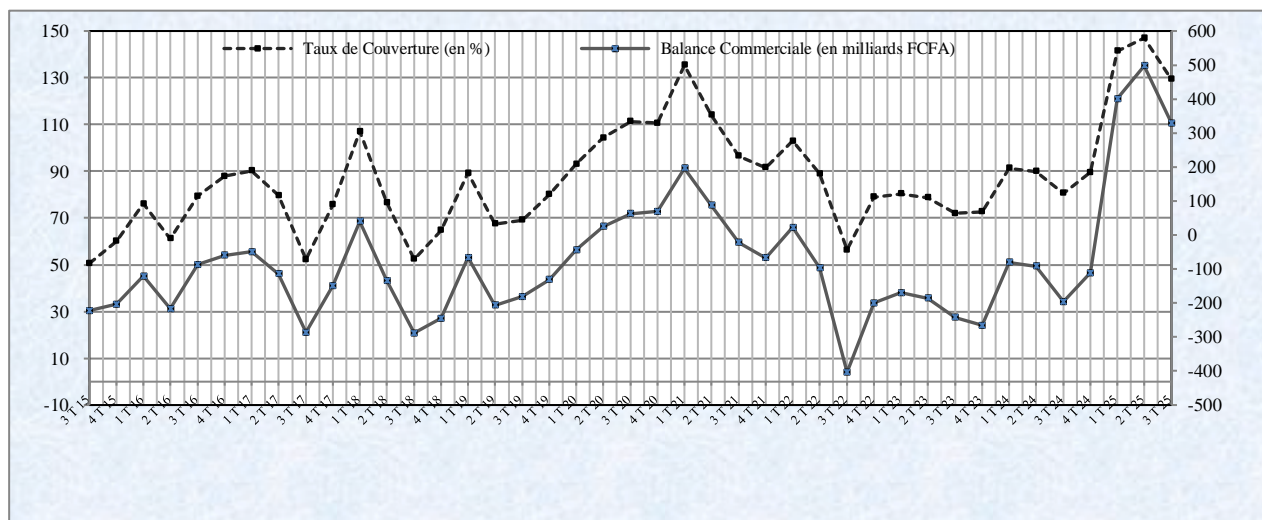
Le taux de couverture des dépenses d'importations par les recettes d'exportations connaît une diminution au troisième trimestre 2025 de 17,6 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent. En effet, il est passé de 147,0% au deuxième trimestre 2025 à 129,4% au troisième trimestre 2025. Ce taux supérieur à 100 durant ces deux (03) premiers trimestres 2025, traduit la couverture des dépenses d'importations par les recettes d'exportations du pays.

Tableau 1.7 : Evolution de la balance commerciale (en milliards de FCFA) et du taux de couverture

	Trimestres					Glissement (%)		Cumul	
	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	Trim	Annuel	3T24	3T25
Exportations FOB	814,4	951,6	1 370,2	1 555,5	1 449,7	- 6,8	78,0	2 469,7	4 375,4
Importations CAF	1 010,5	1 063,1	969,1	1 058,2	1 120,1	5,9	10,8	2 838,0	3 147,4
BC	- 196,1	- 111,5	401,0	497,4	329,6	- 33,7	268,1	- 368,3	1 228,0
TC (%)	80,6	89,5	141,4	147,0	129,4			87,0	139,0

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Graphique 1.5 : Evolution trimestrielle de la balance commerciale et du taux de couverture



Source : INSD/DSSE/SSECERE

2. INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR

Les indices du commerce extérieur sont des indicateurs économiques qui traduisent les performances et les évolutions du commerce extérieur du pays. Ils permettent d'évaluer les échanges de biens entre le pays et le reste du monde. Ces indices fournissent des informations qui permettent de déceler les changements intervenus dans les exportations et les importations.

2.1. Indices à l'Exportation

Les indices à l'exportation analysés dans cette section sont : l'indice de Paasche des prix, l'indice de Laspeyres des quantités et l'indice des valeurs totales. Ces indices synthétiques sont calculés à partir des indices élémentaires des différents produits à chaque période (un tableau détaillé des indices par produit figure en annexe).

Tableau 2.1 : Evolution des indices synthétiques à l'exportation, base 100 en 2022

	Trimestres					Glissement (%)	
	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	Trim	Annuel
Indice de Paasche des prix	121,1	127,9	139,2	143,2	154,4	7,8	27,5
Indice de Laspeyres des quantités	95,8	105,7	140,6	155,0	133,8	- 13,7	39,7
Indice des valeurs totales	115,9	135,2	195,6	222,0	206,6	- 6,9	78,2

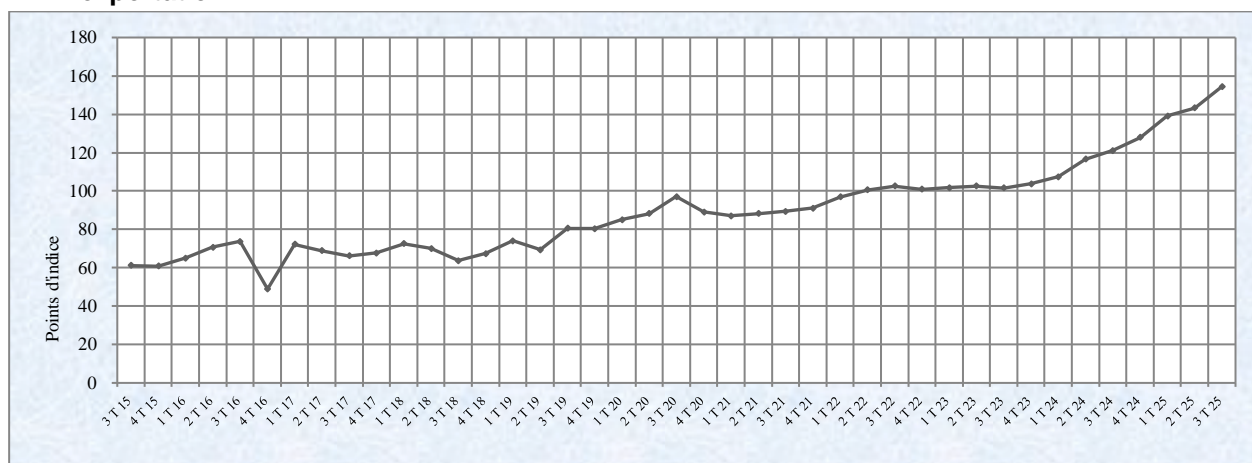
Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.1.1. Indice de Paasche des prix à l'exportation

L'indice de Paasche des prix à l'exportation du Burkina Faso a enregistré une hausse de 7,8% en glissement trimestriel et 27,5% en glissement annuel. L'augmentation observée au cours du trimestre est principalement attribuable à la hausse notable des indices des valeurs unitaires des produits suivants : « fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (+72,7%), « Boissons non alcooliques, nda » (+25,8%), « Animaux vivants pour alimentation humaine » (+19,6%) et « Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or) » (0,5%).

La hausse en glissement annuel est le fait surtout de la variation remarquable des indices des valeurs unitaires des « appareils et matériels de génie civil et de construction et leurs pièces » (+165,1%), de l'« or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or) » (+31,2%), des « animaux vivants pour alimentation humaine » (+11,8%), des « boissons non alcooliques, nda » (+8,0%), des « autres huiles végétales fixes » (+0,9%) et des « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre » (+0,0%).

Graphique 2.1 : Evolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix (IPP) à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

L'évolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits s'observe dans le Tableau 2.2 : ci-après.

Tableau 2.2 : Evolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellés	Base 2022	Trimestres					Glissement (%)	
			3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	Trim	Annuel
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	100	121,5	132,8	144,3	158,6	159,4	0,5	31,2
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	100	139,3	364,0	87,3	73,3	126,6	72,7	- 9,1
263	Coton	100	98,9	96,6	98,4	97,5	81,9	- 16,0	- 17,2
424	Autres huiles végétales fixes	100	117,3	100,8	162,3	165,4	118,3	- 28,4	0,9
334	Produits raffinés du pétrole	100	118,6	126,2	100,0	99,5	96,4	- 3,1	- 18,7
782	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des marchandises	100	108,2	51,3	113,1	124,6	104,0	- 16,5	- 3,8
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100	148,5	148,9	146,3	148,6	148,5	- 0,0	0,0
111	Boissons non alcooliques, nda	100	95,9	81,9	87,5	82,3	103,5	25,8	8,0
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	100	41,7	83,4	151,7	186,4	110,6	- 40,7	165,1
001	Animaux vivants pour alimentation humaine	100	149,1	179,9	179,2	139,4	166,7	19,6	11,8

Source : INSD/DSSE/SSECERE

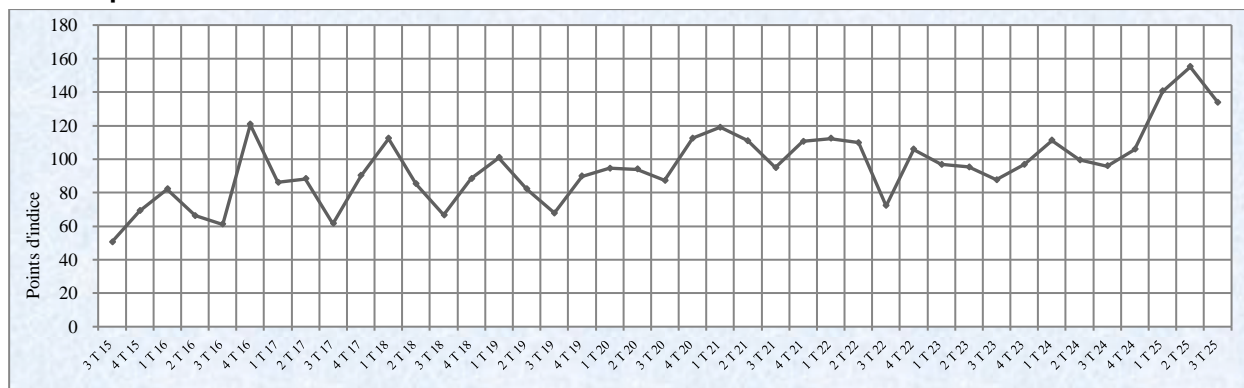
2.1.2. Indice de Laspeyres des quantités à l'exportation

L'indice de Laspeyres des quantités des produits exportés connaît une baisse de 13,7% en glissement trimestriel et une hausse de 39,7% en glissement annuel. La baisse trimestrielle est principalement due à la baisse des indices des principaux produits tels que « fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (-80,9%), « animaux vivants pour alimentation humaine » (- 58,8%), « coton » (- 51,3%), « voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des marchandises » (- 35,8%), « appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces » (-23,5%), « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre) » (- 16,5%) et « or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or) » (-0,4%).

Par ailleurs, la hausse de 39,7% de l'indice, en glissement annuel, est essentiellement du fait des variations à la hausse des indices en glissement annuel de « coton » (+494,3), des « autres huiles végétales fixes » (+88,3%), des « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des marchandises » (57,3%), des

« appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces » (+44,4%), de l'« or non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or) » (+43,2%), des « fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs » (+24,3%) et des « boissons non alcooliques, nda » (+22,0%).

Graphique 2.2 : Evolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

L'évolution des indices des quantités des autres produits s'observe dans le Tableau 2.3 : ci-après.

Tableau 2.3 : Evolution des indices des quantités des principaux produits à l'exportation

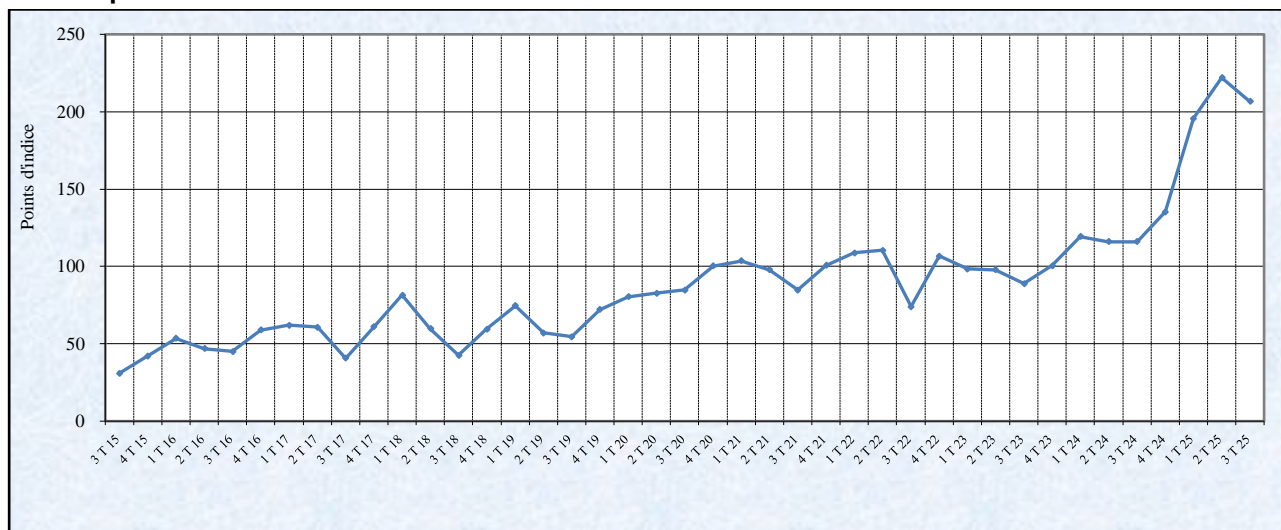
Code CTCI	Libellés	Base 2022	Trimestres					Glissement (%)	
			3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	Trim	Annuel
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	100	113,0	118,6	156,6	162,5	161,9	- 0,4	43,2
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	100	78,9	3,5	104,5	513,2	98,0	- 80,9	24,3
263	Coton	100	3,2	68,9	74,0	38,7	18,9	- 51,3	494,3
424	Autres huiles végétales fixes	100	86,8	103,3	150,8	159,5	163,4	2,4	88,3
334	Produits raffinés du pétrole	100	151,1	138,9	66,1	109,2	148,7	36,1	- 1,6
782	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des marchandises	100	106,0	152,7	124,0	259,8	166,7	- 35,8	57,3
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100	55,1	32,7	39,3	22,8	19,0	- 16,5	- 65,5
111	Boissons non alcooliques, nda	100	563,6	568,8	514,2	438,9	687,8	56,7	22,0
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	100	62,3	93,4	147,1	117,6	90,0	- 23,5	44,4
001	Animaux vivants pour alimentation humaine	100	803,2	978,5	788,3	1 528,5	629,8	- 58,8	- 21,6

Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.1.3. Indice des valeurs totales à l'exportation

L'évolution de l'indice des valeurs totales est la résultante de l'évolution des indices des valeurs unitaires et de celle des indices des quantités. L'indice des valeurs totales connaît une baisse en glissement trimestriel de 6,9%. Cette baisse est imputable à celle de l'indice de quantité (-13,7%). En glissement annuel, la hausse de l'indice des valeurs unitaires de 27,5% ainsi que la hausse de l'indice des quantités de 39,7 % ont entraîné une croissance de l'indice des valeurs totales de 78,2%.

Graphique 2.3 : Evolution trimestrielle de l'indice des valeurs totales (IVT) à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.2. Indices à l'Importation

Les évolutions des indices à l'importation sont présentées dans cette section dans le but de déceler les changements conjoncturels essentiels des importations. Le troisième trimestre 2025, est marqué par une légère baisse de l'indice des prix à l'importation et des hausses des indices des quantités et des valeurs totales.

Tableau 2.4 : Evolution des indices synthétiques à l'importation base 100 en 2022

	Trimestres					Glissement (%)	
	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	Trim.	Annuel
Indice de Paasche des prix (IPP)	96,7	91,5	92,4	90,4	88,5	- 2,0	- 8,5
Indice de Laspeyres des quantités (ILQ)	119,5	131,9	119,8	132,4	143,4	8,3	20,0
Indice des valeurs totales (IVT)	115,6	120,7	110,7	119,6	127,0	6,1	9,8

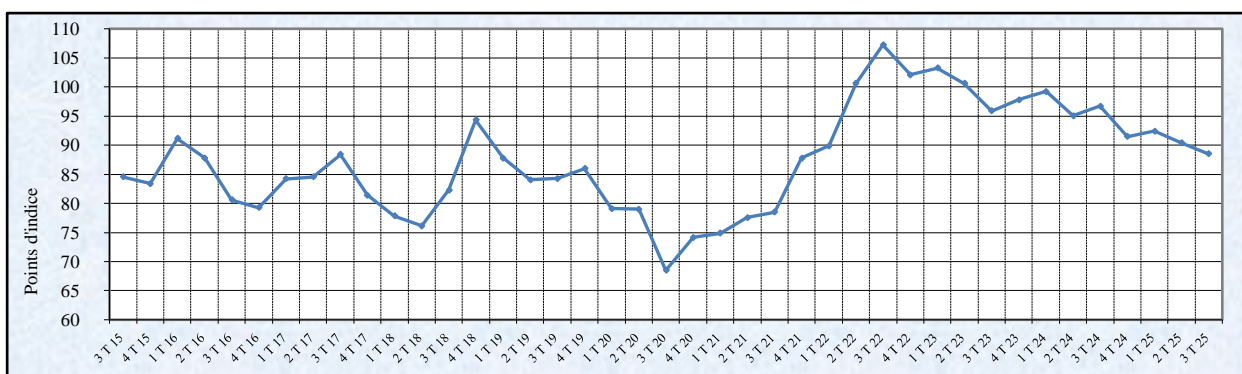
Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.2.1. Indice de Paasche des prix à l'importation

L'indice de Paasche des prix à l'importation connaît une baisse de 2,0% en glissement trimestriel lié à la baisse des indices des valeurs unitaires à l'importation des produits tels que : les « engrais manufacturés » (-7,3%), les « produits médicaux et pharmaceutiques » (-28,8%), les « voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes » (-2,2%), le « riz » (-7,0%), les « appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclat » (-2,2%), les « appareils et matériels de génie civil et de construction, et leurs pièces » (-16,2%), etc. (Cf. Tableau 2.5).

Par ailleurs, en glissement annuel, l'indice de Paasche des prix à l'importation enregistre un recul de 8,5% dû essentiellement au repli des indices des valeurs unitaires à l'importation des principaux produits tels que les « produits raffinés de pétrole » (-17,4%), les « produits médicaux et pharmaceutiques » (-32,3%), les « chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre) » (-3,9%), les « motos, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » (-7,4%), le « riz » (-15,3%), les « appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclat » (-1,8%), etc.

Graphique 2.4 : Evolution trimestrielle de l'indice de Paasche des prix à l'importation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

Le Tableau 2.5 :ci-après renseigne sur les tendances de l'indice de Paasche des prix des principaux produits importés.

Tableau 2.5 : Evolution des indices des valeurs unitaires des principaux produits à l'importation

Code CTCl	Libellé	Trimestres					Glissement (%)		
		2022	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	Trim.	Annuel
334	Produits raffinés du pétrole	100	108,7	97,2	98,7	86,5	89,8	3,9	- 17,4
562	Engrais manufacturés	100	88,3	170,7	400,5	231,1	214,2	- 7,3	142,6
541	Produits médicaux et pharmaceutiques	100	89,1	68,5	84,2	84,7	60,3	- 28,8	- 32,3
782	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des marchandises	100	96,0	150,3	72,8	150,3	198,9	32,4	107,2
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100	78,5	72,3	73,6	74,2	75,4	1,7	- 3,9
785	Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur	100	150,0	142,7	163,2	128,1	138,8	8,3	- 7,4
781	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes	100	110,4	141,8	150,1	137,2	134,2	- 2,2	21,5
042	Riz	100	85,9	76,1	81,6	78,3	72,8	- 7,0	- 15,3
812	Appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclat	100	238,5	227,8	253,1	239,5	234,2	- 2,2	- 1,8
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	100	107,9	109,6	88,5	162,6	136,2	- 16,2	26,3

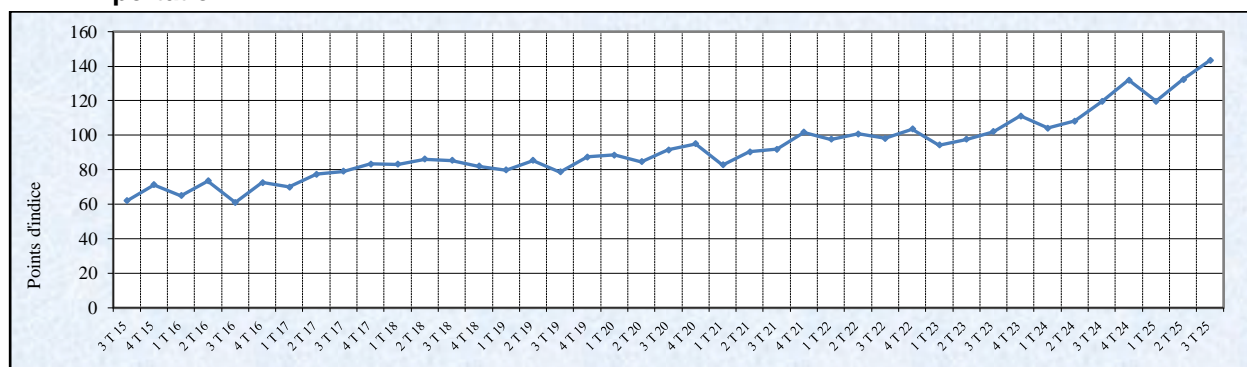
Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.2.2. Indice de Laspeyres des quantités à l'importation

L'indice de Laspeyres des quantités des produits importés est en hausse de 8,3% en glissement trimestriel en lien essentiellement avec la hausse des indices des quantités des produits suivants : les « produits raffinés du pétrole » (1,7%), les « engrais manufacturés » (99,9%), les « produits médicaux et pharmaceutiques » (19,0%), les « voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des marchandises » (18,2%), les « motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » (56,4%), les « voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes » (0,1%), le « riz » (8,4%), les « appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclat » (24,1%), les « appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces » (2,3%), etc. (Cf. Tableau 2.6)

L'indice connaît une augmentation de 20,0% en glissement annuel, favorisée par les variations remarquables à la hausse des indices de quantités des « produits raffinés du pétrole » (4,0%), des « engrais manufacturés » (93,8%), des « produits médicaux et pharmaceutiques » (64,7%), des « voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des marchandises » (81,4%), des « motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur » (88,8%), des « voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes » (18,4%), du « riz » (16,1%), des « appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces » (38,7%), etc.

Graphique 2.5 : Evolution trimestrielle de l'indice de Laspeyres des quantités (ILQ) à l'importation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

Le Tableau 2.6 : ci-après, renseigne sur les tendances de l'indice des quantités des principaux produits importés.

Tableau 2.6 : Evolution des indices des quantités des principaux produits à l'importation

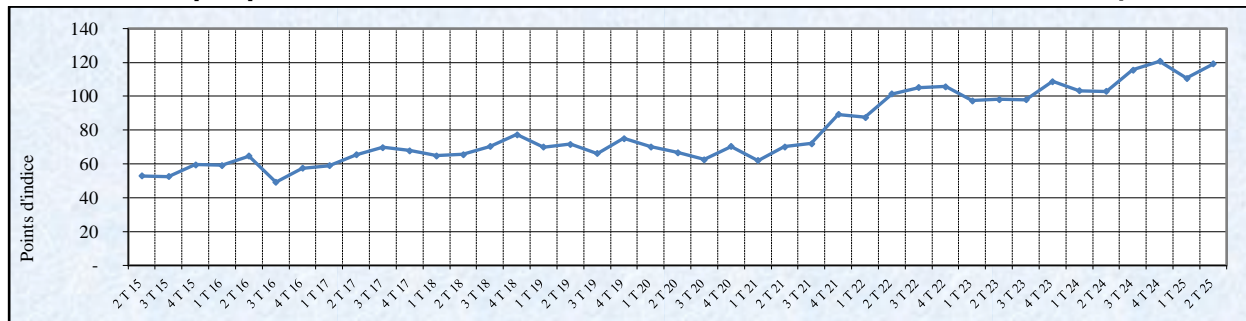
Code CTCl	Libellé	Trimestres					Glissement (%)		
		2022	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	Trim.	Annuel
334	Produits raffinés du pétrole	100	123,9	139,5	95,5	126,6	128,9	1,7	4,0
562	Engrais manufacturés	100	111,5	42,0	46,3	108,0	216,0	99,9	93,8
541	Produits médicaux et pharmaceutiques	100	85,2	135,9	103,4	118,0	140,4	19,0	64,7
782	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des marchandises	100	98,6	111,2	127,6	151,3	178,8	18,2	81,4
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	100	133,4	174,2	122,5	171,8	130,1	- 24,3	- 2,5
785	Motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur	100	102,2	103,6	98,2	123,4	192,9	56,4	88,8
781	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes	100	94,1	94,1	116,1	111,3	111,4	0,1	18,4
042	Riz	100	107,2	129,9	135,2	114,8	124,5	8,4	16,1
812	Appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclat	100	218,5	208,2	230,9	175,4	217,6	24,1	- 0,4
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	100	130,8	191,3	298,8	177,4	181,5	2,3	38,7

Source : INSD/DSSE/SSECERE

2.2.3. Indice des valeurs totales à l'importation

L'indice des valeurs totales à l'importation connaît une hausse de 6,1% en glissement trimestriel, due principalement à la hausse de l'indice des quantités de 8,3%. En glissement annuel, Il est en hausse de 9,8%, poussé également par la hausse de l'indice des quantités importées de 20,0%.

Graphique 2.6 : Evolution trimestrielle des indices des valeurs totales à l'importation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

3. AUTRES INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR

La balance commerciale et le taux de couverture mettent l'accent sur l'évolution en valeur des échanges du Burkina Faso avec ses partenaires. Une autre façon de percevoir l'évolution du commerce extérieur est d'élaborer, à partir des indices synthétiques, d'autres indicateurs tels que les indices des termes de l'échange et les indices de gain à l'exportation, qui permettent de mesurer les bénéfices tirés par le pays de ses échanges avec l'extérieur.

Tableau 3.1 : Evolution d'autres indices du commerce extérieur

	Trimestres					Glissement %	
	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25	Trim	Annuel
Indice des termes de l'échange	125,2	139,8	150,6	158,5	174,4	10,1	39,3
Indice de gain à l'exportation	131,2	142,8	103,3	127,7	121,2	- 5,1	- 7,6

Source : INSD/DSSE/SSECERE

3.1. Indice des termes de l'échange (ITE)

Les termes de l'échange désignent le pouvoir d'achat de biens importés qu'un pays détient grâce à ses exportations. L'indice des termes de l'échange est égal à l'indice des prix à l'exportation rapporté à l'indice des prix à l'importation. Au troisième trimestre 2025, l'indice des termes de l'échange s'est établi à 174,4% enregistrant une hausse de 10,1% en glissement trimestriel et 39,3% en glissement annuel.

Graphique 3.1 : Evolution trimestrielle de l'indice des termes de l'échange

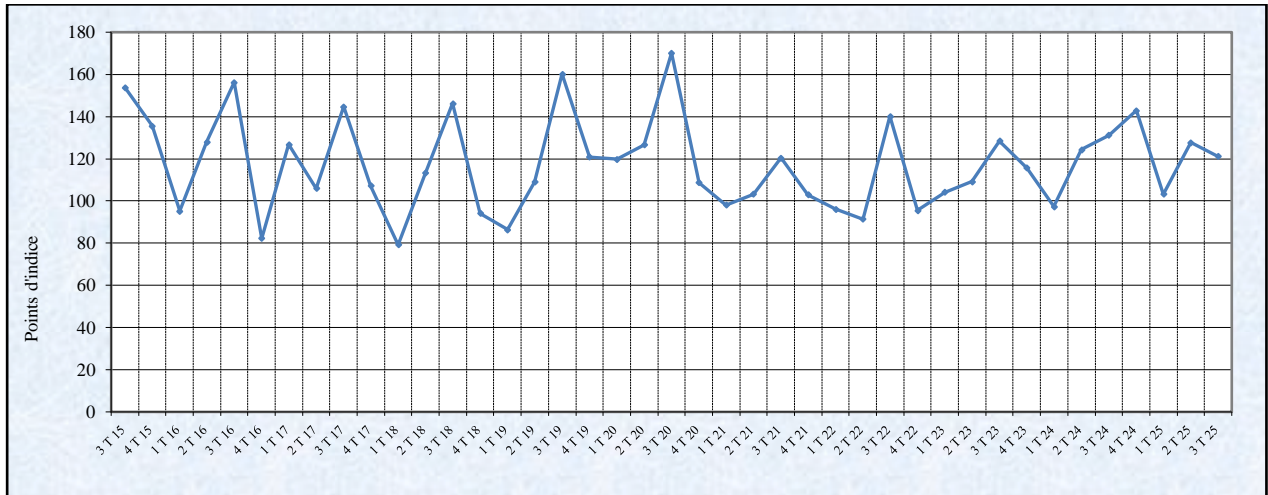


Source : INSD/DSSE/SSECERE

3.2. Indice de gain à l'exportation (IGE)

Cet indice est le rapport entre l'indice des termes de l'échange et l'indice de volume à l'exportation. Il traduit les gains obtenus par le pays en exportant ses produits. Un indice supérieur à 100 indique que le pays tire un avantage accru de ses exportations. Au troisième trimestre 2025, la valeur de l'indice de gain à l'exportation est de 121,2% traduisant un gain tiré des produits d'exportation. Ce pendant l'indice enregistre une baisse de 5,1% en glissement trimestriel et de 7,6% en glissement annuel.

Graphique 3.2 : Evolution trimestrielle de l'indice de gain à l'exportation



Source : INSD/DSSE/SSECERE

ANNEXES

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette note permet aux lecteurs de savoir comment les différents indicateurs proposés ont été obtenus. Cette clarification passe par un bref aperçu de la source d'informations, de la nomenclature utilisée et des indices proposés.

Source d'information

Les données brutes sur le commerce extérieur proviennent essentiellement des services de la Douane. Ces données sont fournies pour tous les produits ayant fait l'objet d'une déclaration d'exportation ou d'importation (d'où l'appellation de commerce officiel ou spécial dans le vocabulaire du commerce international), en valeur et en volume, par mois, trimestre ou année.

Nomenclature des produits

Dans l'élaboration des statistiques du commerce extérieur, les marchandises sont regroupées et classées selon des nomenclatures. Il existe plusieurs nomenclatures sur le commerce extérieur dont la "Classification Type pour le Commerce International " (CTCI) et le Système Harmonisé (SH).

C'est la CTCI qui a été privilégiée (la CTCI révisée 4, version plus améliorée, est utilisée ici) par rapport au Système Harmonisé (SH) car elle est fondée sur le critère d'utilisation économique des produits, contrairement au SH qui s'appuie plus sur le critère tarifaire.

Indices

Le champ couvert par les indices est le commerce spécial et officiel, à l'importation comme à l'exportation et selon la nomenclature CTCI.

L'année de base, qui sert de référence à la comparaison des grandeurs, est l'année 2022. Il est procédé à un changement de base tous les cinq (5) ans pour tenir compte des modifications éventuelles de la structure des importations et des exportations ou de la couverture de l'échantillon utilisé pour le calcul des indices.

Les indicateurs suivants sont proposés aux utilisateurs :

- le solde de la balance commerciale et le taux de couverture ;
- les indices synthétiques : indice de Paasche des prix, indice de Laspeyres des quantités, indice des valeurs totales ;
- les indices élémentaires des principaux produits à l'exportation comme à l'importation ;
- l'indice des termes de l'échange et l'indice de gain à l'exportation.

Un seul indice ne peut pas rendre compte de la complexité de l'évolution du commerce extérieur d'où la multiplicité et la complémentarité des différents indicateurs.

Par exemple, les données en valeurs ne permettent pas de distinguer les variations de volume de celles qui résultent de mouvements de prix ou de modification des parités monétaires : un déficit de la balance commerciale dû à une augmentation brutale des prix du pétrole brut n'a pas la même signification et n'appelle pas aux mêmes mesures de politique économique qu'un déficit dû à une augmentation en volume des importations ou à une diminution en volume des exportations.

Définition des indices

Le choix retenu pour le calcul des indices synthétiques repose sur les formules suivantes :

- l'indice des prix ou des valeurs moyennes (valeurs unitaires) est calculé au moyen de la formule de Paasche. C'est un indice à pondérations variables déterminées à partir des valeurs courantes ;
- l'indice de volume (ou de quantité) est déterminé selon la formule de Laspeyres. C'est un indice à

pondérations fixes déterminées à partir des valeurs de l'année de base ;

- l'indice des valeurs totales est un indice simple, et est le produit des indices de Paasche des prix et de Laspeyres des quantités.

Le choix de calculer un indice de Paasche des prix pour le commerce extérieur et non un indice de Laspeyres des prix comme c'est le cas pour les indices des prix à la consommation (IPC) par exemple, se justifie pour plusieurs raisons :

- dans le cas du commerce extérieur, disposant des statistiques sur la valeur, la quantité et les prix par période (annuelle, trimestrielle et mensuelle), il est plus facile et moins coûteux dans la pratique de déterminer des pondérations variables et changer d'année de base avec une périodicité courte ;
- la pondération variable a plus d'avantages que la pondération fixe. En effet, dans le cas du commerce extérieur, la composition des importations et des exportations évolue constamment et souvent considérablement de période en période ;
- par ce système, le panier de marchandises constituant l'échantillon s'adapte constamment aux modifications des habitudes d'importation et d'exportation ainsi qu'aux développements technologiques ;
- cette méthode est en conformité avec celle utilisée dans plusieurs instituts nationaux de statistique (INSEE-France, INS-Suisse, Statistique Canada, etc.), et avec les recommandations des standards internationaux en la matière (FMI).

NOTE SUR LE CALCUL DES INDICES DU COMMERCE EXTERIEUR

INDICE DES VALEURS TOTALES

L'indice élémentaire de valeur est calculé au niveau du groupe, Il mesure l'évolution de la valeur du groupe exprimée en FCFA par rapport à sa valeur à l'année de base, Il est donné par la formule :

$$IVT P_t^i = \frac{P_t^i Q_t^i}{P_0^i Q_0^i} \times 100$$

Au niveau global, l'indice de valeur total (IVT) est donné par la formule suivante :

$$IVT = 100 \times \frac{\sum_i^n P_t^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i}$$

NB : L'indice "i" désigne le produit "i" et parcourt le champ de l'échantillon dont la taille est représentée par l'indice "n", L'indice "t" représente la période courante et "o" la période de base, Les lettres "P" et "Q" représentent respectivement le prix et la quantité, Ces différents symboles ont la même signification dans les autres formules (sauf mention particulière).

INDICE DE VOLUME

L'indice élémentaire de volume mesure la variation relative du poids total (en kg) importé ou exporté d'un groupe par rapport à son prix à l'année de base, Il est donné par la formule : $i = \frac{Q_t^i}{Q_0^i}$

Pour l'ensemble des importations ou des exportations, un indice de volume de type Laspeyres (ILQ) est utilisé et est donné par la formule :

$$ILQ = 100 \times \frac{\sum_i^n P_0^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i}$$

Cette formule peut se mettre sous la forme d'une moyenne arithmétique des indices élémentaires pondérée par la part respective de chaque groupe dans l'échantillon, C'est cette procédure qui a été utilisée pour l'établissement de l'indice général, La pondération de chaque groupe est obtenue en rapportant la valeur totale (en FCFA) du groupe de la période courante à la valeur totale de l'échantillon, La formule de calcul est la suivante :

$$ILQ = \frac{\sum_i^n \frac{Q_t^i}{Q_0^i} * P_0^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i} = \frac{\sum_i^n \frac{Q_t^i}{Q_0^i} * P_0^i Q_0^i}{\sum_i^n P_0^i Q_0^i}$$
 la pondération du groupe i à la période courante,

Avec $W_0^i = P_0^i Q_0^i$

$$ILQ = \frac{\sum_i^n \frac{Q_t^i}{Q_0^i} * W_0^i}{\sum_i^n W_0^i}$$

INDICE DES PRIX

L'indice de Paasche des prix est calculé en divisant la valeur de la période courante calculée aux quantités de la période courante par la valeur de la période précédente calculée aux quantités de la période courante.

$$IPP = 100 \times \frac{\sum_i^n P_t^i Q_t^i}{\sum_i^n P_0^i Q_t^i}$$

$$\frac{1}{IPP} = 100 \times \frac{\sum_i^n P_0^i Q_t^i}{\sum_i^n P_t^i Q_t^i} = 100 * \frac{\sum_i^n \frac{P_0^i}{P_t^i} * P_t^i Q_t^i}{\sum_i^n P_t^i Q_t^i} = 100 * \frac{\sum_i^n \frac{P_0^i}{P_t^i} * P_t^i Q_t^i}{\sum_i^n P_t^i Q_t^i}$$

$$W_t^i = P_t^i Q_t^i \quad \frac{1}{IPP} = 100 * \frac{\sum_i^n \frac{P_0^i}{P_t^i} * W_t^i}{\sum_i^n W_t^i}$$

L'indice de Paasche est un indice synthétique égal à la moyenne harmonique des indices élémentaires pondérée par les valeurs de la période finale.

AUTRES INDICES

Pouvoir d'achat (PA_j^i)

Le pouvoir d'achat (PA_j^i) du produit "i" à l'exportation par rapport au produit "j" à l'importation est le prix du produit à l'exportation rapporté à celui de l'importation.

Nous avons : $PA_j^i = \frac{P_i}{P_j}$, Cet indicateur permet de déterminer la capacité de chaque produit d'exportation à acheter des produits importés, Les produits ciblés à l'exportation comme à l'importation sont des produits pondéreux pour la plupart ou parfois du fait de leur caractère "Vital".

Indice des termes de l'échange

L'indice des termes de l'échange, c'est l'indice des prix à l'exportation (ILPE) rapporté à l'indice des prix à l'importation (ILPI).

$$ITE = \frac{ILPE}{ILPI} \times 100$$

Si $ITE < 100$ on dit qu'il y a détérioration des termes de l'échange : ce qui signifie qu'il faudra exporter plus pour pouvoir payer une même quantité de produits étrangers achetés auparavant.

Si $ITE > 100$ on dit qu'il y a amélioration des termes de l'échange : c'est à dire qu'une même quantité de produits nationaux permet maintenant d'acquérir une quantité plus importante de produits étrangers.

Indice de gain à l'exportation

L'indice de gain à l'exportation (IGE) est égal à l'indice des termes de l'échange (ITE) rapporté à l'indice de volume des exportations (IPQE).

$$IGE = \frac{ITE}{IPQE} \times 100$$

AUTRES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Annexe 1 : Evolution des indices des valeurs unitaires trimestriels des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellé	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	104,7	100,5	103,2	106,8	120,1	121,5	132,8	144,2	158,6	159,4
263	Coton	110,1	120,6	101,6	107,9	102,3	98,9	96,6	98,3	97,5	81,9
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	64,2	219,6	243,6	58,6	74,5	139,3	364,0	87,2	73,3	126,6
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	148,7	148,5	148,5	148,5	148,5	148,5	148,9	146,3	148,6	148,5
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	120,6	42,4	97,3	128,2	132,3	67,3	102,8	131,4	91,1	65,1
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	40,6	87,4	100,4	98,1	110,4	91,8	141,5		2 969,2	
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	70,0	70,0	63,0	62,6	73,8	68,6	98,8	68,7	66,1	72,5
334	Produits raffinés du pétrole	115,7	122,5	95,4	101,4	113,2	118,6	126,1	100,0	99,5	96,4
424	Autres huiles végétales fixes	123,1	124,6	138,2	148,4	136,1	117,3	100,8	162,3	165,4	118,3
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	104,6	88,7	44,8	88,4	174,0	41,7	83,4	136,6	186,4	110,6

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 2 : Evolution des indices des quantités trimestriels des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellé	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	95,0	100,4	104,5	106,9	105,9	113,0	118,6	155,7	162,5	161,9
263	Coton	57,7	8,9	52,1	152,5	37,6	3,2	68,9	74,1	38,7	18,9
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	236,5	18,8	10,2	99,3	189,2	78,9	3,5	107,6	510,4	98,0
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	92,9	95,0	66,8	98,6	40,3	55,1	32,7	39,3	22,8	19,0
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	54,9	7,0	148,7	132,8	51,7	13,4	125,2	276,1	80,2	20,0
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	11,8	250,3	293,0	67,6	36,5	87,5	7,8		0,0	
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	54,9	50,1	48,3	56,7	6,3	38,3	87,0	35,0	45,4	44,6
334	Produits raffinés du pétrole	0,3	80,9	146,4	142,2	142,1	151,1	137,5	66,1	109,2	148,7
424	Autres huiles végétales fixes	43,9	39,7	104,3	124,2	97,2	86,8	103,3	150,8	159,5	163,4
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	211,1	114,3	60,2	38,9	120,3	62,3	93,4	143,5	117,6	90,0

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 3 : Evolution des indices des valeurs unitaires trimestriels des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	1 T 23	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25
334	Produits raffinés du pétrole	115,0	105,5	99,8	110,5	119,7	102,3	108,7	97,2	98,8	86,5	89,8
541	Produits médicaux et pharmaceutiques	92,2	140,1	76,2	91,2	117,8	110,3	89,1	68,5	79,2	86,1	60,3
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	96,1	90,1	81,1	83,8	94,0	80,8	78,5	72,2	73,4	73,8	75,4
042	Riz	75,4	74,3	74,6	73,2	73,7	71,7	86,0	76,1	80,6	77,7	72,8
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	76,6	80,0	69,9	60,3	64,6	60,2	57,7	60,0	60,8	63,9	55,6
674	Larges plats et tôles en fer ou en acier	88,9	76,1	52,5	78,4	73,1	65,1	62,7	54,9	53,2	61,4	61,1
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	110,7	107,4	106,1	118,7	87,6	90,8	110,4	141,9	149,6	137,6	134,2
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	64,7	80,3	60,2	81,1	68,6	75,3	77,0	57,1	53,9	60,0	60,7
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	97,8	91,9	80,4	73,8	79,6	73,3	74,5	69,2	74,4	67,0	68,9
562	Engrais manufacturés	137,4	120,3	80,8	65,5	123,5	103,9	88,3	171,0	400,5	231,1	214,2

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 4 : Evolution des indices des quantités trimestriels des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	1 T 23	2 T 23	3 T 23	4 T 23	1 T 24	2 T 24	3 T 24	4 T 24	1 T 25	2 T 25	3 T 25
334	Produits raffinés du pétrole	76,8	93,4	100,7	130,9	104,3	106,5	123,9	139,5	95,4	126,6	128,9
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	83,4	64,3	91,6	90,8	79,1	77,2	85,2	135,9	102,2	115,4	140,4
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	123,1	105,5	173,8	132,0	84,2	86,8	133,4	173,9	122,5	171,6	130,1
042	Riz	67,0	159,7	112,4	96,3	123,8	123,4	107,0	129,9	134,3	113,3	124,5
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	82,9	85,0	100,4	150,0	179,0	124,5	118,6	152,7	165,1	126,9	156,0
674	Larges plats et tôles en fer ou en acier	123,4	54,3	103,0	67,0	80,2	92,9	77,5	147,1	124,4	72,1	111,2
781	Voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes	80,8	76,2	79,9	79,4	87,4	90,8	94,1	93,9	115,2	110,1	111,4
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	94,5	57,1	93,2	88,6	67,2	77,8	110,9	113,4	88,7	81,5	117,5
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	115,8	127,5	108,7	154,7	80,8	114,1	167,6	228,1	156,7	149,7	133,3
562	Engrais manufacturés	158,0	144,1	159,2	61,7	93,6	124,3	111,5	41,8	46,3	108,0	216,0

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 5 : Evolution des indices des valeurs unitaires annuels des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	52,7	65,9	64,9	62,8	72,5	90,7	89,4	100,0	103,2	120,7
263	Coton	62,4	70,1	78,7	81,4	85,8	82,0	88,5	100,0	109,7	104,0
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	59,8	88,0	110,7	111,9	78,3	91,1	95,5	100,0	76,5	86,7
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	201,1	146,0	200,8	256,0	102,0	111,6	100,2	100,0	140,0	148,6
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	77,3	72,1	81,8	76,9	95,8	94,1	76,1	100,0	94,5	116,5
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	78,6	8,6	28,2	83,5	108,1	101,7	96,1	100,0	96,8	99,3
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	67,7	64,7	63,3	97,7	63,2	64,3	72,6	100,0	67,2	80,9
334	Produits raffinés du pétrole	61,8	46,2	51,9	62,7	67,2	54,0	52,3	100,0	106,5	114,8
424	Autres huiles végétales fixes	72,7	67,3	85,4	75,9	124,4	109,5	101,5	100,0	126,8	126,9
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	103,8	102,2	93,4	78,2	107,8	86,6	94,2	100,0	91,2	110,4

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 6 : Evolution des indices des quantités annuels des principaux produits à l'exportation

Code CTCI	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
971	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentré d'or)	71,9	66,5	79,7	90,3	87,3	107,7	115,8	100,0	98,4	111,1
263	Coton	95,4	121,6	91,6	73,4	81,1	62,1	96,2	100,0	47,8	65,5
057	Fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs	86,4	76,5	87,5	104,2	79,3	53,8	76,8	100,0	104,5	92,7
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	2,8	2,2	0,1	0,0	7,5	27,3	38,6	100,0	89,9	56,7
222	Graines et fruits oléagineux, même concassés, servant à extraire l'huile	281,4	196,1	158,3	190,5	93,4	87,8	109,7	100,0	90,1	80,8
223	Graines et fruits oléagineux, servant à extraire autres huiles fixes	84,5	802,3	193,4	84,3	109,3	78,1	74,5	100,0	154,1	49,9
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	22,5	15,7	14,3	35,1	53,5	57,7	64,8	100,0	61,2	47,1
334	Produits raffinés du pétrole	161,2	68,3	75,8	119,2	86,5	66,9	67,2	100,0	73,3	143,2
424	Autres huiles végétales fixes	46,6	59,8	55,0	103,3	94,3	106,9	96,3	100,0	77,3	102,9
723	Appareils et matériels de génies civil et de construction, et leurs pièces	89,5	70,3	65,4	64,4	78,3	62,1	90,7	100,0	143,0	78,7

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 7 : Evolution des indices des valeurs unitaires annuels des principaux produits à l'importation

Code CTCI	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
334	Produits raffinés du pétrole	65,2	54,8	57,2	63,0	67,4	57,4	59,9	100,0	107,5	106,3
541	Produits médicinaux et pharmaceutiques	105,7	89,5	89,1	81,9	87,1	68,7	99,4	100,0	96,8	92,1
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	93,8	87,0	91,0	90,3	75,3	85,3	80,4	100,0	87,0	79,7
042	Riz	109,8	102,8	103,2	104,9	107,9	114,0	118,2	100,0	74,3	76,5
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	64,8	59,5	70,0	74,8	72,0	73,5	80,4	100,0	69,8	61,0
674	Larges plats et tôles en fer ou en acier	67,7	65,3	75,0	80,5	74,4	56,8	71,3	100,0	74,1	62,6
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	106,1	102,9	111,8	120,5	124,1	115,5	105,2	100,0	108,6	107,0
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	62,3	58,0	68,5	73,4	70,7	59,8	72,9	100,0	70,5	69,0
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	62,4	58,5	59,0	59,1	63,4	58,3	75,4	100,0	85,3	72,9
562	Engrais manufacturés	126,1	122,8	106,8	91,5	80,5	84,9	73,2	100,0	107,0	111,5

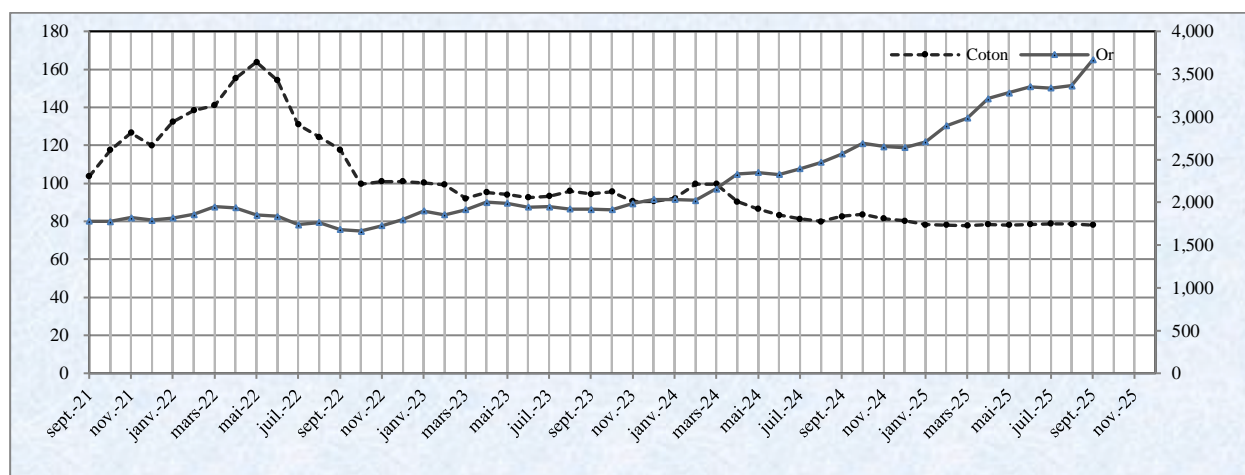
Source : INSD/DSSE/SSECERE

Annexe 8 : Evolution des indices des quantités annuels des principaux produits à l'importation

Code CTI	Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
334	Produits raffinés du pétrole	60,3	59,4	72,5	78,0	77,8	77,2	88,0	100,0	100,5	118,6
541	Produits médicaux et pharmaceutiques	54,1	74,6	57,3	87,7	77,0	106,7	73,1	100,0	82,6	94,4
661	Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués (excepté argile, verre)	59,1	69,0	83,8	72,8	63,9	103,4	118,2	100,0	133,6	120,5
042	Riz	51,7	67,1	71,2	86,2	71,6	57,0	37,3	100,0	108,8	121,0
341	Gaz naturel et gaz manufacturé	46,6	51,9	60,9	67,1	74,7	86,5	99,1	100,0	104,6	144,0
674	Larges plats et tôles en fer ou en acier	85,5	103,0	109,8	89,0	100,3	111,1	83,7	100,0	86,9	99,6
781	Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport des personnes	63,4	63,5	77,4	86,9	89,8	82,9	113,0	100,0	78,6	91,6
673	Barres et profilés en fer ou en acier (y compris les palplanches)	83,2	101,4	83,5	79,6	83,1	105,7	112,6	100,0	83,4	92,3
041	Froment (avec l'épeautre) et méteil non moulus	63,2	69,3	74,8	70,7	62,2	70,2	93,3	100,0	126,7	147,7
562	Engrais manufacturés	91,8	125,4	110,5	107,9	66,2	103,4	79,4	100,0	130,8	93,1

Source : INSD/DSSE/SSECERE

Graphique 1 : Evolution du cours de l'or (Londres) et du coton Index A (Liverpool)



Source des données : INSEE

INSD/2025/DSSE-SSECERE 2025/03

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000

01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél. : (00226) 25 49 85 00 / 25 49 85 02

Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf